

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

sécurité alimentaire Question orale n° 1235

#### Texte de la question

M. Bernard Charles attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation qui prévaut actuellement dans le domaine alimentaire. Il souhaite lui demander quelle est la légitimité des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les productions agricoles ; comment prendre en compte la demande du consommateur ; pourquoi avoir détruit, il n'y a pas longtemps, des parcelles de soja alors qu'aujourd'hui nous réfléchissons en termes de développement ; où en sont les travaux communautaires en matière d'OGM et, plus largement, de sécurité alimentaire.

### Texte de la réponse

(L'ordre du jour appelle la discussion de six questions orales avec débat sur la sécurité alimentaire).M. le président. M. Bernard Charles a présenté une question, n° 1235, ainsi rédigée:

«M. Bernard Charles attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation qui prévaut actuellement dans le domaine alimentaire. Il souhaite lui demander quelle est la légitimité des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les productions agricoles, comment prendre en compte la demande du consommateur, pourquoi avoir détruit, il n'y a pas si longtemps, des parcelles de soja alors qu'aujourd'hui nous réfléchissons en termes de développement et où en sont les travaux communautaires en matière d'OGM et, plus largement, de sécurité alimentaire.»

(Voir débat dans JO correspondant page 9371 à 9389)

#### Données clés

Auteur: M. Bernard Charles

Circonscription: Lot (1re circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question orale Numéro de la question : 1235 Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : agriculture et pêche Ministère attributaire : agriculture et pêche

#### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6651 Réponse publiée le : 29 novembre 2000, page 9358

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 2000